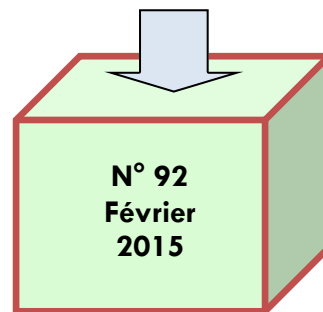


Le nouveau plan de la commune :

Vous trouverez, joint à ce bulletin communal, le plan de la commune réactualisé. Conservez le.



CHELIEU-INFO

Bulletin d'informations locales édité par la mairie

Le mot du Maire (extraits du discours des vœux)

2014 s'en est allé mais restera pour Chélieu une année riche en évènements. Les élections municipales ont montré l'intérêt que portent les chéliequois à la vie de leur commune avec deux listes en présence et un fort taux de participation. Je comprends parfaitement que ma candidature, survenant après mon annonce de ne pas me représenter ait pu troubler certains. Peut-être est-ce là une des raisons du peu d'écart de voix entre les deux listes en présence. Il reste que, une fois ma décision d'accepter de repartir, personne n'aurait dû mettre en doute ma motivation. Je tiens à rassurer celles et ceux qui en douteraient encore : elle est intacte pour mener à bien des projets qui n'ont tous qu'un seul but : que Chélieu ne soit pas qu'un simple village d'ortoir mais qu'il reste accueillant et agréable à vivre pour tous. Favoriser les rencontres, répondre aux attentes des familles et assurer le renouvellement des générations c'est le sens de mon engagement pour Chélieu. C'est le sens des investissements faits sur la commune depuis 25 années depuis qu'en 1992 mon prédécesseur inaugura le groupe scolaire et cette salle communale. L'année 2014 qui vient de s'achever en est d'ailleurs une parfaite illustration avec la construction et la mise en place de la « maison d'assistantes maternelles » outil au service des familles qui vont assurer le renouvellement des générations et la future vitalité de notre commune. C'est aussi en pensant à l'avenir que le conseil municipal a décidé d'acquérir deux parcelles de terrain en face de l'école. Avec les restrictions et les réglementations concernant la mixité de l'habitat qui s'imposent désormais même aux petites communes, ne rien faire c'est mourir. Songez : dans les 10 années à venir Chélieu aura droit à la construction de 40 habitations mais 20 seulement seront des maisons individuelles. 2014 a vu encore l'aménagement du carrefour de l'église, mais aussi de l'impasse de la Bergerie avec la mise en place d'un ralentisseur. Le jeu des petits a été renouvelé sur le plateau « EPS » derrière l'école et le site a été aménagé pour le rendre plus convivial avec l'installation d'une table et de bancs en pierre. 2014 a enfin vu le démarrage de l'étude du futur PLU qui remplacera le POS sous la responsabilité de Gilles Lehmann 1^{er} adjoint. Cette phase devrait durer 2 ans. Des réunions publiques auront lieu, le bulletin municipal sera un relai de communication. J'invite chacun à profiter au maximum de ces moyens d'information pour se faire une idée et comprendre le cadre et les enjeux et avant de donner son point de vue. Deux mots sur les activités périscolaires, leur diversité et leur attractivité sont main-

RAPPEL TRAVAUX SNCF



Pendant les travaux de réfection des voies les passages à niveau seront fermés :

PN n° 48 (Lézieux) : du mardi 3 mars au jeudi 2 avril

PN n° 49 (Les Pierres) et 50 (Grivoultière) du lundi 9 mars au vendredi 3 avril.

La circulation pourra s'effectuer par le passage à niveau de Virieu-Panissage.

CONCILIATEUR de JUSTICE

M Pastorelli est le nouveau conciliateur de justice.

Il tiendra ses permanences en mairie de Virieu les 2ième et 4ième vendredi du mois de 14 heures 30 à 17 heures 30.

Pour le rencontrer, il convient de prendre rendez-vous à la mairie de Virieu au 04 74 88 21 42.

PLU

REUNION PUBLIQUE

**Jeudi 12 mars 2015
À 20 h 00**
à la salle communale

Ordre du jour

- ▶ le déroulement de la procédure du PLU
- ▶ le cadre imposé par le SCOT Nord-Isère
- ▶ le diagnostic territorial

tenus, danse théâtre, informatique, nature, poterie, jeux et tir à l'arc sont rejoint cette année par le hip-hop qui a un grand succès.

Regardons maintenant vers 2015. Evoqué lors des derniers conseils municipaux, l'entretien des bâtiments communaux sera poursuivi avec un intérêt particulier pour la grange « Annequin ».

Une rencontre avec l'OPAC aura prochainement lieu pour voir comment on peut envisager la création de quelques logements collectifs ou semi collectifs à proximité de l'école. J'aimerais que l'on étudie deux axes, celui de la location pour des jeunes ménages et celui de l'accession à la propriété pour des personnes plus âgées qui ne veulent ou ne peuvent plus supporter les contraintes de l'entretien de maisons individuelles.

Enfin, la « Maison pour Tous » qui a tant agité notre petit village ces deux dernières années est sortie de terre. Dans un mois la toiture sera posée. A l'automne elle sera prête. Chacun peut déjà se rendre compte que par ses dimensions il 'agit bien d'une « maison » et non d'une salle des fêtes. Futur outil de rencontre et de vie pour les familles de Chélieu et les associations, mes engagements seront respectés et aucune location n'aura lieu pour une utilisation en soirée.

Venons-en à la communauté de communes. C'est elle qui a aménagé la zone d'activité à la Bergerie en prolongement de celle de Virieu, un atout pour la vallée, pour la commune et pour les « petits » artisans dont personne ne veut dans les zones d'activités plus importantes. J'espère qu'une première implantation pourra avoir lieu cette année. Des contacts sont en cours.

Enfin plusieurs remerciements.

Le premier va à René Rigard. A mes côtés pendant 19 ans après avoir été conseiller municipal 6 ans je veux le remercier et pour ne pas faire long je retiendrai ses compétences techniques, sa rigueur et sa précision dans tous les dossiers et son engagement des plus efficaces à la communauté de communes. Merci René.

Merci aussi à M Freddy Brévière qui assure discrètement la maintenance de toute l'informatique de l'école.

Merci au personnel communal, aux associations, Sou des Ecoles et Comités des fêtes qui s'impliquent beaucoup dans l'animation du village avec mention spéciale cette année pour la diversité des animations proposées qui vont de la réception en mars d'un ensemble de musique classique de renommée mondiale à l'organisation d'une soirée jazz à la satisfaction de toutes les personnes présentes.

Et enfin merci à tous ceux qui au mois de mars dernier nous ont fait confiance. Mais si nous avons été élus par une majorité nous sommes aujourd'hui les élus de la totalité des chéliequois. J'espère que nous ne décevrons personne.

Je souhaite à l'ensemble des habitants de Chélieu la meilleure année 2015 possible.

Max Gauthier

Sur votre agenda			
Concours de belote	Sou des écoles	Samedi 7 mars	Salle communale
Pizza	Sou des écoles	Samedi 11 avril	Salle communale
Fête du village	Comité des fêtes	Dimanche 31 mai	

Informations pratiques

Tél : 04 74 88 24 27
Courriel : mairie.chelieu@wanadoo.fr

Site internet : chelieu.fr

MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00
Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00
Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire
Sur rendez-vous

Réservation salle communale
Mme Naudet 06 16 07 40 53

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

(Rue du château à Virieu)

Mardi
15 h 30 - 18 h 30
Mercredi
15 h 30 - 19 h 00
Vendredi
10 h 00-12 h 00
15 h 30 - 18 h 00
Samedi
10 h 00 - 12 h 00

ASSISTANTES SOCIALES

Conseil Général

Mme Sibué 04 76 07 35 52

MSA

04 74 83 25 00

CPAM

Permanence à la CCBT (Virieu)
Jeudi : 10 h 30 - 11 h 30

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

(Zone d'activité à Panissage)

Lundi - Vendredi
13 h 30 - 17 h 00

Mercredi - Samedi
9 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00

* heure d'hiver : fermée le mercredi matin

LA POSTE

Lundi à vendredi

9 h 00 - 11 h 00
14 h 00 - 16 h 30

Levée du courrier à 15 h 30

Samedi
9 h 00 - 12 h 00

ARCHITECTE CONSEIL du CAUE

RDV au 04 76 32 28 14

CONCILIATEUR de JUSTICE

Rdv au 04 74 88 21 42

GENDARMERIE

Rue du Vallon de Lamartine à Virieu
Ligne directe : 04 74 88 20 17

TRESOR PUBLIC

Lundi-mardi-mercredi-jeudi

8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 00

Vendredi

8 h 00 - 12 h 00

Tél : 04 74 88 20 46

COLLECTE ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu toutes les semaines paires sauf du 15 juin au 15 septembre où elle est hebdomadaire.

Prochaines collectes :

Lundi 16 février
Lundi 2 mars
Lundi 16 mars
Lundi 30 mars

Lundi 13 avril
Lundi 27 avril
Lundi 11 mai
Lundi 25 mai

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi des mêmes semaines.

En cas de difficulté on peut le signaler à la mairie et s'adresser au Sictom de la région de Morestel 04 74 80 10 14.

TRI SELECTIF

Un Point d'Apport Volontaire est situé sur le parking de l'école, un autre sur le parking de l'église.

Communauté de Communes Bourbre-Tisserands

Du lundi au vendredi
9 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

Tél 04 76 32 28 44

secretariat@bourbretisserands.fr

Infirmiers : maison médicale à Virieu 7/7 jours 06 84 22 20 39 - 06 89 20 20 20
Laëtitia Armanet, 4 rue du Vallon de Lamartine : 04 37 06 39 69 - 06 07 47 34 11

Les Agathines fêtent leurs 35 ans

Mais, direz-vous qu'est ce que les Agathines ? Et bien les Agathines réunissent les femmes du village lors d'une journée en célibataires loin des soucis et tracas quotidiens afin d'honorer leur Sainte Patronne Saint Agathe. Une année sans faire la fête, c'est long. A l'unanimité, les Agathines locales ont instauré le fameux retour qui a lieu en septembre. Sainte Agathe, dont la fête est le 5 février, est aux mères de famille et nourrices ce qu'est la Sainte Barbe aux pompiers. C'était une sainte martyre qui fut torturée pour avoir refusé les avances du consul de Sicile Quintien. Au village cela fera 35 ans que quelques Chéliaquoises se retrouvent, lors d'une journée festive, après avoir confié, pour les plus jeunes, les enfants à leurs chers maris. Une très bonne ambiance règne lors de ces agapes, les classeurs de chansons sont ouverts, les cahiers d'histoires drôles et parfois grivoises très feuilletés. Pour celles qui le désirent, la soirée se termine par la gratinée. Alors pourquoi ne pas offrir à Sainte Agathe notre reconnaissance lors de ces moments d'échanges, du plaisir de se retrouver, d'oublier ses problèmes, de prendre le temps de mieux se connaître et, pour les nouvelles arrivantes de s'intégrer dans la vie communale. Les Agathines c'est le dimanche 8 mars, il ne reste plus qu'à définir le lieu et le menu. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en contactant Josiane Guillaud au 04 74 88 22 18.

L'essentiel du Conseil Municipal

Le 6 novembre

PLU : à la suite de l'appel d'offre, c'est le cabinet « Loup et Ménigoz » qui a été retenu comme bureau d'étude associé à l'élaboration du PLU. Pour un montant HT de 34 130 euros. Dans le cadre de l'élaboration de la carte des risques naturels, liée au PLU, et pour minimiser les coûts, la commune s'associe avec Blandin, Montagnieu, Panissage et Ste Blandine.

Maison pour tous : La commune souscrit une assurance « dommage-ouvrage » pour un montant de 6303.75 €.

Déneigement : M Ritter demande la fourniture de chaînes adaptées à son nouveau tracteur en vue du déneigement pour un montant de 2 040€. Accordé.

Le 18 décembre

Carte de risques : La commune de Belmont se joint au groupement des 5 communes.

Instruction des documents d'urbanisme : Suite au désengagement de l'Etat, c'est la communauté de Communes qui va assurer l'instruction de documents d'urbanisme (permis de construire ...). Aussi deux personnes ont été recrutées.

Déneigement : Des conventions sont signées avec M Ritter pour le haut de la commune, M Guillaud pour le bas de la commune et le secteur de Cayonnière et M Durand pour le salage.

Grange Annequin : L'estimation des travaux et notamment de la réfection du toit (charpente et couverture) et des façades est de 70 000 euros.

ÉTAT CIVIL 2014

Naissances

Elise Corgier
Théa Da Silva
Méline Del Aguila
Elly Favot
Andrew Gandit
Joris Grève
Erton Jolivet
Inès Villeton

Mariages

Isabelle Cancoin et Roland
Jonas
Lucile Gauthier et Christophe
Mallen

Décès

Aline Maquoy
Yvette Soskine

AUTORISATIONS d'URBANISME accordées en 2014

Permis de Construire

Mairie :	Maison pour Tous	Grivoultière
B. Gonin :	garage	Route du Passage
G. Bazet :	maison	Beauregard
A. Bonin :	maison	Tribouillon
P. Dubosc :	maison	Tribouillon
V. Allegret :	maison	Grivoultière
J. Mollard :	maison	Tribouillon
R. Trézeux :	maison	Tribouillon
P. Rigaux :	(abri voiture)	Montée Ancienne mairie
J.M. Oda :	garage	Tribouillon
C. Chaffard :	maison	Tribouillon
Teillon/Rojon :	agr. Maison	Roi-Bon

Déclarations préalables

F. Devienne :	abri de jardin	La Bergerie
E. Gauthier :	abri de jardin	Tribouillon
M. Ritter :	changement affectation (Le plâtre)	

ORDURES

MENAGERES

COLLECTE

La collecte des ordures ménagères est effectuée depuis le début de l'année par les employés du SIC-TOM de Morestel.

Elle a lieu le lundi après midi et s'étale du début de l'après midi pour les premiers jusqu'en début de soirée pour les derniers. Le hameau de Eynoud est toujours collecté le jeudi.



FINANCEMENT

La Communauté de Communes, compétente, a décidé à compter de cette année 2015, que la redevance (ROM, montant unique pour tous les habitants) sera remplacée par la taxe (TOM) indexée sur les impôts fonciers. Elle sera réglée à l'automne et non plus en juin. Le taux n'est pas encore fixé.

TROUVE

Deux sacs à dos dans la cour de la mairie. Ils contiennent des vêtements.

A réclamer au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture

Prochaine parution
du bulletin

Mai 2015

ELECTIONS départementales : 22 et 29 mars

l'Isère passe de 58 à 29 cantons

Dessinée par la loi du 8 pluviôse an IX (janvier 1801), la carte cantonale actuelle de l'Isère reflète des inégalités démographiques malgré les révisions de 1973 et 1985 et l'adaptation à l'urbanisation du XX^{ème} siècle.

Ce projet de redécoupage répond aux exigences de la loi du 17 mai 2013 qui vise à corriger les **inégalités démographiques** entre les cantons et à instaurer la **parité homme-femme** au sein de l'assemblée départementale.

Désormais, un canton devra s'approcher d'une **moyenne de 41 600 habitants**, avec la possibilité de s'en écarter de plus ou moins 20% (avec une exception pour les territoires de montagne)

Aujourd'hui, sur 58 conseillers généraux, **seules 12 sont des conseillères**. En mars, les électeurs désigneront, un binôme homme/femme de "**conseillers départementaux**", le nouveau nom pour les actuels "conseillers généraux".

Chaque bulletin de vote comprendra donc deux noms, pour être valable aucun des noms ne devra être rayé.

A l'issue du scrutin qui se déroulera les 22 et 29 mars, chaque canton aura deux conseillers départementaux et l'Isère comptera 29 conseillers de chaque sexe.

Le nouveau canton du « Grand-Lemps » et ses 32 communes



LOGEMENTS

les Jonquilles

Un appartement libre

Un appartement de type T4 est disponible.

On peut contacter la mairie pour des renseignements ou joindre directement l'OPAC, agence de Bourgoin-Jallieu.

Plan Local d'Urbanisme



Depuis novembre 2014 la commune de **CHELIEU** révisé son **POS** (plan d'occupation des sols) pour élaborer son **PLU**.

Dans ce cadre elle organise une réunion publique **le 12 mars à 20H** à la salle communale pour vous rencontrer et en débattre.

Lors de cette 1^{ère} réunion publique seront présentés :

- ▶ le déroulement de la procédure du PLU
- ▶ le cadre imposé par le SCOT Nord-Isère
- ▶ le diagnostic territorial

Venez découvrir et participer au projet de votre territoire pour les 10 prochaines années !!!

habitat

Déplacements

DEMOGRAPHIE

Économie

PAYSAGE

Agriculture

PATRIMOINE

Déchets

Énergie

Équipements

ESPACES

NATURELS

risques naturels

Forêt

gestion de
l'eau